

Des réseaux de villes européennes en faveur des politiques locales

URBACT est un programme européen¹ de coopération territoriale qui a pour but d'organiser des échanges entre villes européennes, de produire des savoirs et de stimuler l'innovation et l'approche intégrée du développement urbain². Ces échanges prennent place dans le cadre de réseaux thématiques d'une durée de vie de trois ans. Créés à la suite d'appels à projet, ils sont portés par une ville chef de file qui rassemble d'autres villes européennes confrontées à des défis ou problèmes similaires de développement. Pour assurer l'impact des échanges transnationaux sur les pratiques et politiques locales, il est demandé aux villes partenaires de produire un plan d'actions local de manière à apporter au groupe de la matière grise pour une production collective de savoir. Grâce à des méthodes de travail participatives, les réseaux URBACT cherchent à tirer les enseignements des expériences des villes partenaires, pour ensuite les mettre à disposition de la communauté des praticiens et décideurs des villes européennes. Le programme URBACT permet donc aux acteurs du développement urbain de travailler ensemble pour élaborer des politiques urbaines intégrées plus efficaces. Le programme se charge également de mutualiser les connaissances émanant des réseaux, de capitaliser leurs résultats et de les diffuser au plus grand nombre³. En mai 2012, 19 nouveaux réseaux ont vu le jour. Parmi eux, 7 concernent plus particulièrement le développement social urbain des quartiers défavorisés. Présentation d'une sélection⁴.

My generation at work, porté par Rotterdam (Pays-Bas)

– **Objectif principal** : promouvoir la capacité des jeunes à s'insérer dans le marché du travail, avec une focale particulière sur les compétences et « savoir-être » à développer pour y parvenir.

– **Axes de travail** : la réduction du phénomène de fuite des cerveaux grâce à de nouvelles articulations entre cursus scolaire et monde du travail. La création de son propre emploi dans des secteurs économiques bien identifiés. La mise en réseau de jeunes.

PREVENT, porté par Nantes (France)

– **Objectif principal** : lutter contre le décrochage scolaire.

– **Axes de travail** : les motifs pour lesquels les jeunes quittent le système scolaire prématurément sont nombreux. Parmi les solutions pour lutter contre ce phénomène, certains chercheurs pointent l'importance du rôle des parents. PREVENT propose une approche innovante où les parents sont considérés comme un élément clé permettant de réduire le décrochage scolaire.

Re-Block, porté par Budapest (Hongrie)

– **Objectif principal** : favoriser la rénovation urbaine des quartiers, en les rendant plus attractifs et en améliorant leur image, la qualité de leur environnement, dans le cadre d'une approche intégrée alliant social et économique.

– **Axes de travail** : élaborer une méthode projet basée sur un mode de gouvernance innovant articulant partenariat public-privé et coopération participative des habitants.

M-Spice, porté par Umea (Suède)

– **Objectif principal** : améliorer la performance de la planification stratégique grâce à la participation des habitants et des autres partenaires locaux.

– **Axes de travail** : développement d'outils adaptés pour une participation des acteurs locaux et des citoyens aux processus de planification, depuis l'élaboration jusqu'à la mise en œuvre et au monitoring.

CSI Europe, porté par Manchester (Angleterre)

JESSICA est le nom d'un instrument financier utilisé par quelques villes européennes pour le financement de grands projets urbains. Ces villes utilisent une partie des fonds structurels pour financer des investissements sous la forme de fonds remboursables. Ces investissements peuvent prendre la forme de fonds propres, de prêts, de garanties.

– **Objectif principal** : promouvoir l'utilisation de ce type d'instrument financier pour un aménagement urbain efficace.

– **Axes de travail** : parmi les questions abordées : quels sont les projets les plus appropriés pour ce type de mécanisme de financement ? Quelles sont les exigences pour les investisseurs privés et comment l'investissement privé est mieux assuré par ce type de mécanisme ? Quels seraient les possibilités et intérêts de combiner FSE, FEDER, JESSICA et d'autres sources pertinentes de financement dans le cadre d'une approche de développement urbain intégré ? ■

Marion Pollier

1 - Les 27 États membres sont engagés dans le programme, ainsi que la Norvège et la Suisse.

2 - Cf. Jean-Loup Drubigny, « Les enjeux des échanges européens : le point de vue d'URBACT », Les cahiers du DSU n°42, Printemps-été 2005.

3 - À titre d'exemple : Les dynamiques des quartiers en difficulté dans les villes URBACT, janvier 2012, éditions CIV ; les ressources documentaires disponibles sur les mini-sites Internet de chaque réseau (ex : <http://urbact.eu/en/projects/disadvantaged-neighborhoods/reg-gov/homepage/>).

4 - Le réseau USER, porté par Grenoble Alpes Métropole, est présenté de manière plus détaillée p. 26.